

KPMG Audit

Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

DAUGE FIDELIANCE

105-109, rue Faubourg St Honoré
75008 Paris

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

Etablissement Public
à Caractère
Industriel et Commercial

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021
Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
84, avenue Jean Jaurès - Champs sur Marne
77447 Marne La Vallée cedex 2

KPMG Audit

Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

DAUGE FIDELIANCE

105-109, rue Faubourg St Honoré
75008 Paris

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial

Siège social : 84, avenue Jean Jaurès - Champs sur Marne
77447 Marne La Vallée cedex 2

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Comme indiqué dans la note 2.4 de l'annexe intitulée « Contrats à long terme », le CSTB comptabilise le chiffre d'affaires et le résultat de ses contrats à long terme selon la méthode de l'avancement. Nous avons apprécié les hypothèses retenues et revu les calculs effectués par le CSTB ;
- Comme indiqué dans la note 2.4 de l'annexe intitulée « Production immobilisée », le CSTB applique la méthode de l'activation des frais de recherche et développement. Nos travaux ont consisté à apprécier la justification de ces coûts par le CSTB.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe adressé aux membres du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Fait à Paris La Défense et à Paris, le 9 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

DAUGE FIDELIANCE



Philippe Bourhis
Associé

Sarah GUEREAU
Associé



CSTB
le futur en construction

GROUPE CSTB

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2021



SOMMAIRE

COMPTE RENDU DES TRAVAUX.....	3
1. ETATS FINANCIERS.....	4
1.1. Bilan Consolidé.....	4
1.2. Compte de résultat consolidé.....	5
1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
1.4. Tableau de variation des capitaux propres.....	7
2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D’EVALUATION.....	8
2.1. Faits majeurs.....	8
2.2. Référentiel comptable.....	8
2.3. Modalités de consolidation.....	9
2.4. Méthodes et règles d’évaluation.....	9
3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	15
4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN.....	16
4.1. Ecart d’acquisition.....	16
4.2. Immobilisations incorporelles.....	17
4.3. Immobilisations corporelles.....	18
4.4. Immobilisations financières.....	19
4.5. Amortissements et provisions.....	21
4.6. Stock.....	21
4.7. Ventilation des créances par échéance.....	22
4.8. Ventilation des dettes par échéance.....	23
4.9. Provision pour risques et charges.....	24
4.10. Impôts différés.....	25
4.11. Emprunts et dettes financières.....	26
4.12. Valeurs mobilières de placement.....	27
5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT.....	28
5.1. Chiffre d’affaires.....	28
5.2. Détail des autres produits d’exploitation.....	28
5.3. Détail des achats consommés.....	29
5.4. Détail des charges de personnel.....	29
5.5. Détail des autres charges d’exploitation.....	30
5.6. Variation nette des amortissements et dépréciations.....	30
5.7. Détail du résultat financier.....	31
5.8. Résultat exceptionnel.....	32
5.9. Impôt sur les bénéfices.....	33
6. HONORAIRE DES CAC.....	33
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	34
8. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES.....	35
8.1. Effectif moyen.....	35
8.2. Informations sectorielles.....	35
8.3. Evènements postérieurs à la clôture.....	35
8.4. Informations concernant les dirigeants.....	35
8.5. Transactions entre parties liées.....	35

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Dans le cadre de notre mission d'établissement des comptes consolidés de votre groupe :

GROUPE CSTB

Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué les diligences relatives à la consolidation des comptes des sociétés de votre groupe.

Les comptes consolidés ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

✓ Total du bilan consolidé :	223 Meuros
✓ Chiffre d'affaires consolidé :	98 Meuros
✓ Résultat net consolidé :	6 Meuros

Fait le 14 avril 2022

V. COCUELLE

Expert-comptable

1. ETATS FINANCIERS

1.1. Bilan Consolidé

en euros	Clôture		Ouverture	
	Valeurs brutes	Amort. Prov	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	103 140 849	- 74 602 070	28 538 779	26 616 532
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	<i>414 120</i>	<i>- 414 120</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Immobilisations corporelles	198 478 496	- 127 377 741	71 100 755	71 767 602
Immobilisations financières	1 135 728	-	1 135 728	1 200 863
Titres mis en équivalence	278 696	-	278 696	299 503
Total actif immobilisé	303 033 769	- 201 979 811	101 053 958	99 884 499
Stocks et en-cours	511 256	- 10 000	501 256	448 536
Clients et comptes rattachés	47 025 317	- 1 680 850	45 344 467	45 598 384
Autres créances et comptes de régularisation	25 261 409	-	25 261 409	10 176 711
Valeurs mobilières de placement	2 021 707	-	2 021 707	20 200
Disponibilités	49 008 539	-	49 008 539	38 065 716
Total Actif	426 861 997	- 203 670 661	223 191 335	194 194 044

en euros	Clôture	Ouverture
Apports en dotation	48 570 963	46 373 360
Autres actifs financés par l'Etat	45 869 173	44 078 852
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves	29 816 936	25 812 801
Résultat de l'exercice	6 465 451	4 106 631
Autres	-	-
Total capitaux propres	130 722 523	120 371 644
Intérêts hors groupe	-	-
Autres fonds propres	-	-
Provisions	8 452 604	8 501 021
Emprunts et dettes financières	11 118 103	12 124 881
Fournisseurs et comptes rattachés	12 225 036	10 913 742
Autres dettes et comptes de régularisation	60 673 070	42 282 756
Total Passif	223 191 335	194 194 044

1.2. Compte de résultat consolidé

<i>en euros</i>	Clôture	Ouverture
Chiffre d'affaires	98 423 423	88 183 297
Autres produits d'exploitation	16 685 069	16 291 276
Achats consommés	- 26 431 417	- 21 961 775
Charges de personnel	- 67 323 055	- 63 545 304
Autres charges d'exploitation	- 4 757 388	- 4 141 620
Impôts et taxes	- 4 089 111	- 4 345 326
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	- 5 210 468	- 5 672 423
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 297 055	4 808 125
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 414 120	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	6 882 935	4 808 125
Charges et produits financiers	- 336 878	- 338 110
Charges et produits exceptionnels	450 143	238 980
Impôt sur les bénéfices	- 672 425	- 668 009
Résultat net des entreprises intégrées	6 323 774	4 040 986
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	141 676	65 646
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 465 451	4 106 631
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net (part du groupe)	6 465 451	4 106 631

1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

	Clôture	Ouverture
Résultat net total des sociétés consolidées	6 465 451	4 106 631
Elimination des amortissements et provisions	5 798 531	6 090 251
Elimination de la variation des impôts différés	- 800 917	14 006
Elimination des plus ou moins values de cession	418 443	6 546
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	- 141 676	- 65 646
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		
Total marge brute d'autofinancement	11 739 831	10 151 788
Dividendes reçus des mises en équivalence	- 1 120	-
Variation des stocks liée à l'activité	- 52 720	8 720
Variation des créances clients liées à l'activité	- 12 386 403	5 755 168
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	19 419 692	4 126 903
Flux net généré par (affecté à) l'activité	18 719 280	20 042 579
Acquisition d'immobilisations	- 22 617 317	- 19 506 615
Cession d'immobilisations	61 909	32 954
Incidence des variations de périmètre	44 298	-
Variation nette des placements court terme	-	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	- 22 511 110	- 19 473 661
Dividendes versés par la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires		
Augmentations (réductions) de capital		
Subventions d'investissements reçues	17 772 070	18 086 714
Emissions d'emprunts	45 050	122 835
Remboursements d'emprunts	- 578 841	- 692 547
Cession (acq.) nette actions propres	-	-
Variation nette des concours bancaires	-	-
Flux net provenant du (affecté au) financement	17 238 279	17 517 002
Incidence variation taux de change et chgt principes comptables	-	-
Variation de trésorerie	13 446 449	18 085 920
Trésorerie d'ouverture	37 549 633	19 463 714
Trésorerie de clôture	50 996 082	37 549 633

1.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Apports en dotation	Autres actifs financés par l'Etat	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Autres Actions propres	Autres	Total	Capitaux propres part du groupe
Ouverture Exercice : 2020.12	43 985 953	43 365 305	25 841 460	758 852	-	-	-		113 951 570
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	758 852	- 758 852	-	-	-		-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-		-
Enregistrement de subvention à recevoir	-	320 000	66 298	- -	-	-	-		386 298
Subvention encaissée	2 387 407	15 699 306	-	-	-	-	-		18 086 713
Quote part de subvention	-	- 15 154 494	- 615 759	-	-	-	-		- 15 770 253
Facturation	-	- 151 266	- 238 050	-	-	-	-		- 389 316
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	4 106 631	-	-	-		4 106 631
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-		-
Ouverture Exercice : 2021.12	46 373 360	44 078 851	25 812 801	4 106 631	-	-	-		120 371 643
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	4 106 631	- 4 106 631	-	-	-		-
Dividendes versés	-	-	1 120	-	-	-	-		1 120
Enregistrement de subvention à recevoir	-	-	541 899	- -	-	-	-		541 899
Subvention encaissée	2 197 603	15 574 467	-	-	-	-	-		17 772 070
Quote part de subvention	-	- 14 772 321	- 770 720	-	-	-	-		- 15 543 041
Facturation	-	988 176	83 110	-	-	-	-		1 071 286
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	6 465 451	-	-	-		6 465 451
Autres mouvements	-	-	42 095	-	-	-	-		42 095
Clôture Exercice : 2021.12	48 570 963	45 869 173	29 816 936	6 465 451	-	-	-		130 722 523

La comptabilisation des fonds EPANI est désormais inscrite dans le compte « dotation de l'Etat » pour 21,9 M€ à la suite de la préconisation des dispositions de l'instruction BOFIP n°17-0003 du 20 janvier 2017 (norme 20) relatif à la présentation des modalités de comptabilisation des financements d'actifs.

2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION

2.1. Faits majeurs

⇒ Entrées dans le périmètre de consolidation

Aucune société nouvelle n'est entrée dans le périmètre au cours de l'exercice.

⇒ Sorties du périmètre de consolidation

Aucune société n'est sortie du périmètre de consolidation et aucune modification des intérêts du groupe n'a eu lieu au cours de l'exercice.

⇒ Autres

La crise sanitaire liée à la COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant le groupe à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes consolidés clos au 31 décembre 2021.

La participation du groupe dans la société CERWAY a été augmentée de 50% au cours de l'exercice et s'est ainsi élevée à 100%. Par la suite, la société CERWAY a été absorbée par la société CERTIVEA en date du 9 juillet 2021.

⇒ Plan de relance

Dans le cadre du plan de relance (Programme 362) au titre du volet de rénovation thermique des bâtiments de l'Etat, le CSTB a obtenu la subvention d'Etat pour un montant de 16,4 M€. Les travaux de rénovation ont démarré en janvier 2022.

⇒ Actis

L'autorité de la concurrence a prononcé le 14 janvier 2021 un non-lieu en faveur du CSTB et des autres parties incriminées considérant que les pratiques d'échange d'informations et d'entente ne sont pas établies. Le CSTB est en attente d'une décision de la Cour d'appel de Paris. La provision de 1.4M€ existante a été maintenue en totalité dans les comptes au 31 décembre 2021.

2.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe **CSTB** sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, notamment le règlement ANC 2020-01.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité d'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices.

Aucune dérogation aux principes et prescriptions comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.3. Modalités de consolidation

2.3.1. Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les sociétés dans lesquelles le CSTB détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les sociétés dans lesquelles le CSTB détient une participation directe ou indirecte de 50 % au plus du capital, mais dont le contrôle est conjoint et non exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le CSTB détient une influence notable (participation directe ou indirecte comprise entre 20 % et 50 % du capital) sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

2.3.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes annuels consolidés sont arrêtés à la date du 31 décembre 2021.

Toutes les entreprises entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes à cette même date.

2.3.3. Informations permettant la comparabilité des comptes

Aucun mouvement de périmètre ne perturbe la comparabilité des comptes consolidés.

2.3.4. Retraitement des sociétés étrangères hors zone euro

Néant.

2.4. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

⇒ Application des méthodes préférentielles

Par rapport aux méthodes préférentielles définies par le règlement ANC 2020-01, la position du Groupe est la suivante :

- le Groupe n'est pas concerné par les méthodes préférentielles liées à la comptabilisation des engagements retraités.

⇒ Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

⇒ Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu au cours de l'exercice.

⇒ Modalités de traitement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans leur actif net évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés selon qu'ils sont positifs ou négatifs aux postes « Ecart d'acquisition actif » ou « écart d'acquisition passif ».

Un écart d'acquisition est constaté dans les comptes consolidés clos au 31 décembre 2021 relatif à l'acquisition complémentaire de la société CERWAY pour un montant de 414 K€. Ce montant a été totalement déprécié sur l'exercice.

⇒ Ecart d'évaluation

Lors de la première consolidation des filiales du groupe, il est procédé dans le délai d'affectation légal à l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiables. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Aucun écart d'évaluation n'est constaté.

⇒ Production immobilisée

A compter du 1^{er} janvier 2014, le CSTB a opté pour l'activation des frais de recherche et développement à l'actif du bilan. Les dépenses activées concernent uniquement la recherche appliquée menée par le CSTB. Le cas échéant, les travaux de recherche fondamentale sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts de développement activés se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

⇒ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production (main d'œuvre.) ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue.

Les fonds de commerce non identifiables et les frais d'établissement existants dans les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont été retraités pour l'établissement des comptes consolidés.

Seuls les logiciels ont été maintenus à l'actif du bilan consolidé.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

Composants :

Structure	2 %
Couverture	4 %
Menuiserie extérieure	4 %
Ascenseur	6.67 %
Ravalement-étanchéité	5 %
Plomberie, Chauffage, Climatisation	5 %
Aménagement extérieur, parking, clôture, portail	5 %
Aménagement intérieur, cloisons, faux plafonds	6.67 %
Autres installations électriques, informatiques	6.67 %

Installations complexes spécialisés (ICS) :

ICS Batiment.....	2 %
ICS équipements scientifiques	5 %
ICS équipements informatiques	20 %
ICS outillages	14.28 %

Les autres immobilisations sont amorties suivant les méthodes et durée généralement admises en tenant compte des cadences d'utilisation.

⇒ **Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition.

Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

⇒ Participations, autres titres immobilisés non consolidés

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont inscrits à leur coût d'acquisition.

Ces titres sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

La société a pris l'option de ne pas activer les frais inhérents à l'acquisition de titres de participation.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres immobilisations financières concernent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés.

⇒ Contrats à long terme

Pour les contrats à long terme, la méthode de l'avancement est utilisée. Le résultat constaté en fin de période correspond à la quote-part de résultat à terminaison acquise en fonction du pourcentage d'avancement des travaux.

Des provisions pour pertes à terminaison sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à fin d'affaire, lesquelles sont évaluées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

⇒ Stock et travaux en cours

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks correspondant à des achats en devises sont valorisés au taux de change historique.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute d'inventaire.

⇒ Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

⇒ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement et créances assimilées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés par référence au dernier cours de bourse publié et pour les titres non cotés par référence à la valeur liquidative publiée ou à la valeur de réalisation estimée.

⇒ Disponibilités

Les disponibilités incluent les liquidités et les dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles sous réserve des comptes bloqués.

⇒ Engagements de retraite et prestations assimilées

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'IFC est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance de premier plan.

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivants :

Convention collective : CCN...	Exercice	Exercice précédent
Augmentation annuelle des salaires	1.8 %	1.8 %
Taux d'actualisation	1.5 %	1.5 %
Taux de rotation du personnel	18 %	18 %
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TH/TF 00-02	TH/TF 00-02
Méthode de calcul retenue	Rétrospective	Rétrospective

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 14 957 K€. Ils sont couverts à hauteur de 7 976 K€.

⇒ Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

⇒ Emprunts bancaires

La ventilation des emprunts entre taux fixes et taux variables est donnée au paragraphe 4.8.

⇒ Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées à la date de notification de la subvention.

La quote-part de subvention d'investissement finançant des immobilisations est réintroduite en produit d'exploitation dans le compte de résultat.

Les subventions d'investissement sont maintenues dans les capitaux propres du groupe compte tenu du caractère récurrent de celles-ci.

⇒ Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- ✓ de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- ✓ de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- ✓ si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ✓ ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Le groupe CSTB applique la méthode bilancielle avec application de la méthode du report variable selon laquelle les créances ou dettes d'impôt futur sont évaluées au dernier taux d'imposition connu, sans actualisation. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat des exercices sur lesquels ces modifications sont applicables.

Le taux d'impôt retenu à la date de clôture est de 25 %.

Impôts différés actifs :	1 422 K€
Impôts différés passifs :	Néant
Soit Impôts différés nets :	1 422 K€

Une intégration fiscale est pratiquée au sein du groupe :

- ✓ Société tête de groupe : CSTB
- ✓ Société fille : CSTB DEVELOPPEMENT
CERTIVEA
AERODYNAMIQUE EIFFEL
BIOGUESS

L'option d'intégration fiscale est exercée à compter du 1^{er} janvier 2018.

⇒ Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

⇒ Opérations intragroupe

Les opérations réciproques réalisées entre les sociétés du périmètre sont neutralisées, tant au niveau du compte de résultat (charges et produits) que du bilan (créances et dettes).

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Unités		Ouverture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Clôture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
ACOUSTB	ACOUSTB	Mise en equivalence	40,00	40,00	Mise en equivalence	40,00	40,00
AERO	AERODYNAMIQUE EIFFEL SARL	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
BIOGUESS	BIOGUESS	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
CERTISOLIS	CERTISOLIS TC SAS	Proportionnelle	50,00	50,00	Proportionnelle	50,00	50,00
CERTIVEA	CERTIVEA SAS	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
CERWAY	CERWAY	Proportionnelle	50,00	50,00	Non intégré	-	-
CSTB	CSTB	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
CSTBDEV	CSTB DEVELOPPEMENT	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00

⇒ Cas des entités ad hoc

Néant.

4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

4.1. Ecart d'acquisition

	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition	-	414 120	-	-	-	-	-	414 120
Amt/dép. écarts d'acquisition	-	-	-	-	- 414 120	-	-	- 414 120
Total Valeur Nette	-	414 120	-	-	- 414 120	-	-	-

4.2. Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche	529 252	24 100	-	-	-	-	3 250	-	556 602
Concessions, brevets & droits similaires	80 723 670	12 248 116	- 766 107	-	-	869	70 503	-	92 277 050
Fonds commercial	230 490	-	- 200 000	-	-	-	-	-	30 490
Immobilisations incorporelles en cours	3 081 568	1 851 852	-	-	-	-	- 61 062	-	4 872 358
Avances et acomptes s/immo. incorp.	613 931	1 641 243	-	-	-	-	- 52 601	-	2 202 573
Autres immobilisations incorporelles	2 756 021	17 304	- 28 117	-	-	1 561	40 887	-	2 787 656
Immobilisations incorporelles	87 934 932	15 782 615	- 994 224	-	-	2 430	977		102 726 729
Amt/Dép. frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. frais de rech.	- 480 407	-	-	- 30 308	-	-	-	-	- 510 715
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	- 59 262 712	-	337 895	- 12 880 655	-	- 869	- 186 238	-	- 71 992 578
Amt/Dép. fonds commercial	- 200 000	-	200 000	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. autres immos incorp.	- 1 375 282	-	529	- 309 640	-	- 265	-	-	- 1 684 657
Dép. avances et acomptes s/immo. incorp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/dép. immo. incorporelles	- 61 318 400	-	538 424	- 13 220 603	-	- 1 133	- 186 238		- 74 187 950
Total Valeur Nette	26 616 532	15 782 615	- 455 800	- 13 220 603	-	1 297	- 185 261		28 538 779

4.3. Immobilisations corporelles

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Terrains	1 356 440	-	-	-	-	-	-	-	1 356 440
Agencements sur terrains	5 311 385	71 323	-	-	-	-	-	-	5 382 708
Constructions	85 651 465	605 874	-	-	-	-	118 320	-	86 375 659
Installations tech, matériel & outillage	87 197 506	3 562 879	- 126 639	-	-	-	495 317	-	91 129 063
Autres immobilisations corporelles	11 680 757	509 226	- 388 142	-	-	8 249	2 272	-	11 812 361
Immobilisations corporelles en cours	36 890	-	-	-	-	-	- 30 717	-	6 173
Avances et acomptes s/immo. corp.	927 760	2 074 501	-	-	-	-	- 586 169	-	2 416 092
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	192 162 203	6 823 803	- 514 781			8 249	- 977		198 478 496
Amt/Dép. Agencements sur terrains	- 3 349 864	-	-	- 191 733	-	-	-	-	- 3 541 597
Amt/Dép. constructions	- 42 166 726	-	-	- 2 452 589	-	-	-	-	- 44 619 315
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 65 020 091	-	165 592	- 4 403 862	-	-	-	-	- 69 258 361
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 9 857 921	-	386 046	- 707 083	-	- 8 249	228 737	-	- 9 958 469
Amt/dép. immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 120 394 601		551 638	- 7 755 266		- 8 249	228 737		- 127 377 741
Total Valeur Nette	71 767 602	6 823 803	36 857	- 7 755 266			227 760		71 100 755

4.4. Immobilisations financières

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de	Clôture
Titres de participation	224 894	-	-	-	-	- 4 674	-	-	220 220
Créances rattachées à des part. - courant	47	4	-	-	-	-	-	-	51
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	975 923	648	- 61 409	-	-	296	-	-	915 457
Immobilisations financières	1 200 863	652	- 61 409	-	-	- 4 378	-	-	1 135 728
Dépréciations des titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép autres créances ratt participat. - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts & autres - courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Valeur Nette	1 200 863	652	- 61 409	-	-	- 4 378	-	-	1 135 728

⇒ Titres mis en équivalence

Titres mis en équivalence (en €)	Valeur brute	Contribution aux capitaux propres consolidés	Contribution au résultat consolidé
ACOUSTB	278 696	201 700	76 996
TOTAL	278 696	201 700	76 996

⇒ Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est communiquée ci-dessous lorsque le pourcentage de contrôle est supérieur ou égal à 20 %, mais pour des raisons de confidentialité, il n'est pas fait mention de leurs caractéristiques.

Principales sociétés non consolidées	Siège social	N° SIRET
CERWAY MAROC	71 ANGLE BD MED V - CASABLANCA (Maroc)	002202781000075

4.5. Amortissements et provisions

	Clôture	Ouverture
Dotations aux amort./dép.immo.	- 5 088 716	- 4 733 692
Dotations aux amorts sur charges à répartir	-	-
Var. nette des dép. actif circulant	579 831	- 506 690
Var. nette des provisions	- 701 583	- 432 041
Variations nettes des amort. et des dép.	- 5 210 468	- 5 672 423

4.6. Stock

	Clôture			Ouverture		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	174 357	-	174 357	182 955	-	182 955
Stocks - en-cours de production	102 873	-	102 873	34 932	-	34 932
Stocks -pds finis et intermédiaires	233 085	- 10 000	223 085	239 228	- 10 000	229 228
Stocks de marchandises	941	-	941	1 421	-	1 421
Total	511 256	- 10 000	501 256	458 536	- 10 000	448 536

4.7. Ventilation des créances par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Autres créances ratt à des participat. - non courant	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des part. - courant	51	51	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-	-	-	-
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	915 457	-	-	-	-	915 457
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)						
Clients et comptes rattachés	47 025 317	47 025 317	-	-	-	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	338 016	338 016	-	-	-	-
Clients Factor	-	-	-	-	-	-
Factures à établir	-	-	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	76 464	76 464	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS - courant	21 431 454	21 431 454	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS (CVAE)	-	-	-	-	-	-
Créances fiscales hors IS - non courant	-	-	-	-	-	-
Impôts différés - actif	1 422 194	1 422 194	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	757 686	757 686	-	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	10 144	10 144	-	-	-	-
Autres créances - courant	231 136	231 136	-	-	-	-
Autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	263	263	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	994 053	994 053	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances - non courant	-	-	-	-	-	-
Total	73 202 234	72 286 777	-	-	-	915 457

4.8. Ventilation des dettes par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	1 757 516	175 751	695 355	886 410
Dépôts et cautionnements reçus	174 013	-	-	174 013
Participation des salariés (Fonds de participation) - courant	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	9 152 356	433 755	1 754 701	6 963 900
Emprunt factor	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	54	54	-	-
Dettes fournisseurs	12 225 036	12 225 036	-	-
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	60 823	60 823	-	-
Dettes s/ acquis. d'immo. - non courant	-	-	-	-
Clients - Avances et acomptes reçus	19 035 446	19 035 446	-	-
Dettes sociales - courant	9 705 450	9 705 450	-	-
Dettes sociales - non courant	-	-	-	-
Dettes provisionnées Participation des salariés	-	-	-	-
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	23 333 968	23 333 968	-	-
Dettes fiscales (hors IS) CVAE - courant	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	384 817	384 817	-	-
Etat, impôts sur les bénéfices - non courant	-	-	-	-
Comptes courants groupe passifs - courant	6 593	6 593	-	-
Comptes courants groupe passifs - non courant	-	-	-	-
Dividendes à payer	-	-	-	-
Autres dettes - courant	1 027 691	1 027 691	-	-
Autres dettes - non courant	-	-	-	-
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	7 118 282	7 118 282	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-
Concours bancaires (dettes)	34 164	34 164	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-
Total	84 016 208	73 541 829	2 450 056	8 024 323

4.9. Provision pour risques et charges

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Provisions pour litiges - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges - courant	1 647 617	311 965	- 95 135	-	-	-	-	-	1 864 447
Autres provisions pour risques - courant	387 439	1 255 233	- 958 971	-	-	-	-	-	683 701
Prov pour passif éventuels - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prov pour passif éventuels - courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques	2 035 056	1 567 198	- 1 054 106	-	-	-	-	-	2 548 148
Provisions pour pensions et retraites - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges - courant	6 465 965	1 229 758	- 1 791 267	-	-	-	-	-	5 904 456
Provision pour impôt - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour remise en l'état du site - courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	6 465 965	1 229 758	- 1 791 267	-	-	-	-	-	5 904 456

4.10. Impôts différés

⇒ Variation des impôts différés

	Ouverture	Variation	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	621 277	800 917	-	-	-	1 422 194
Impôts différés - passif	-	-	-	-	-	-
Solde net d'impôt différé	621 277	800 917	-	-	-	1 422 194

Ventilation de l'impôt différé par nature

Données de liasse	-	-	-	-	-	-
Données de liasse - correction	-	-	-	-	-	-
Retraitement local - ID	-	-	-	-	-	-
ID / différences temporaires	621 277	9 597	-	-	-	630 875
ID / Autres retraitements.	-	-	-	-	-	-
ID / Autres retraitements (automatique)	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des dép. et prov. internes	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des résultats internes	-	-	-	-	-	-
Activation de reports déficitaires	-	791 320	-	-	-	791 320
Limitation des impôts différés	-	-	-	-	-	-
Impôts différés sur participations consolidées	-	-	-	-	-	-
ID sur écart d'évaluation 100%	-	-	-	-	-	-
ID/ autres retraitements IFRS	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitements frais Recherche & Développement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
ID / Reclassement des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annul. des écarts de conv. & prov. de change	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement des engagements de retraite	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation du résultat sur changements comptables	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	-	-	-	-	-	-
ID/ Retraitement des instruments financiers hybrides	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. paiements en actions	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. juste valeur instrum. financiers	-	-	-	-	-	-
Solde net d'impôt différé par nature	621 277	800 917	-	-	-	1 422 194

⇒ Preuve d'impôt

Preuve d'impôt (en €)	N	N-1
Résultat consolidé avant impôt	7 410 319	4 708 995
Charge théorique de l'impôt	1 963 735	1 318 519
Impact de l'imposition permanente	260 692	110 440
Retraitement de consolidation	-288 491	-189 064
Déficits non activés	-1 182 871	-588 197
Crédits d'impôts	-80 640	16 311
Charge d'impôt effective	672 425	668 009

4.11. Emprunts et dettes financières

	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	1 885 714	43 400	- 171 598	-	-	-	1 757 516
Dépôts et cautionnements reçus	177 747	1 596	- 3 269	-	- 2 061	-	174 013
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	9 525 113	-	- 403 949	-	31 193	-	9 152 356
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	26	54	- 26	-	-	-	54
Dettes financières MLT	11 588 599	45 050	- 578 841	-	29 132	-	11 083 939
Dont location-financement	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires (dettes)	536 283	-	- 502 119	-	-	-	34 164
Intérêts courus sur emprunts - courant	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières CT	536 283	-	- 502 119	-	-	-	34 164
Total emprunts et dettes financières	12 124 881	45 050	- 1 080 960	-	29 132	-	11 118 103

4.12. Valeurs mobilières de placement

En €	Clôture	Ouverture
Valeur brute	2 021 707	20 200
Dépréciation		
Valeur nette	2 021 707	20 200
Valeur de marché	2 021 707	20 200

5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Chiffre d'affaires

	Clôture	Ouverture
Production vendue de services & de biens	98 422 433	88 182 561
Ventes de marchandises	990	736
Chiffre d'affaires	98 423 423	88 183 297

5.2. Détail des autres produits d'exploitation

	Clôture	Ouverture
Autres produits	1 434 055	1 138 279
Production stockée	61 318	- 46 505
Subventions d'exploitation	319 159	132 089
Production immobilisée	14 678 297	14 971 843
Transferts de charges d'exploitation	192 241	95 570
Total Autres produits d'exploitation	16 685 069	16 291 276

5.3. Détail des achats consommés

	Clôture	Ouverture
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	- 132 267	- 129 786
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	- 8 599	7 785
Variation stocks de marchandises	-	-
Achat d'études	- 7 831 827	- 5 722 839
Autres achats	- 1 032 885	- 831 778
Achats non stockés de matières et fournitures	- 3 278 142	- 3 136 164
Achats de marchandises	- 1 202	- 2 716
Sous-traitance générale	- 70 709	- 90 329
Redevances de crédit-bail	- 107	-
Locations et charges locatives	- 1 355 123	- 1 298 531
Entretiens et réparations	- 2 564 778	- 2 348 202
Primes d'assurance	- 335 275	- 408 038
Etudes et recherches	- 29 217	- 33 929
Divers	- 565 273	- 476 108
Personnel intérimaire	- 569 331	- 316 110
Personnel extérieur à l'entreprise	-	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	- 781 000	- 873 715
Publicités	- 599 486	- 624 005
Transports	- 304 249	- 216 607
Déplacements, missions	- 1 657 216	- 1 270 927
Frais postaux	- 332 203	- 368 883
Services bancaires	- 24 479	- 24 886
Services bancaires et assimilés	-	-
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	-	-
Autres charges externes	- 4 958 052	- 3 796 011
Total Achats consommés	- 26 431 417	- 21 961 776

5.4. Détail des charges de personnel

	Clôture	Ouverture
Rémunérations du personnel	- 47 168 636	- 44 726 441
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	- 18 992 451	- 17 663 161
Autres charges de personnel (dont intéressement)	- 1 161 968	- 1 155 704
Total Charges de personnel	- 67 323 055	- 63 545 305

5.5. Détail des autres charges d'exploitation

	Clôture	Ouverture
Autres charges	- 4 757 388	- 4 141 620
Pertes de change sur dettes et créances commerciales - Non réalisées	-	-
Total Autres charges d'exploitation	- 4 757 388	- 4 141 620

5.6. Variation nette des amortissements et dépréciations

	Clôture	Ouverture
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	6 326	40 420
Dot./Prov. engagements de retraite	-	-
Rep./Prov. engagements de retraite	-	-
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	- 12 918 989	- 5 084 132
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	- 7 712 768	- 15 394 066
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	-	-
Dot. aux prov. d'exploitation	- 2 683 580	- 3 528 877
Dot./dép. des stocks MP et marchandises	- 10 000	- 10 000
Dot./dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Dot./dép. des actifs circulants	- 726 169	- 1 095 490
Rep./dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Rep./provisions d'exploitation	1 981 997	3 096 836
Rep./dép. des créances (actif circulant)	1 309 674	558 380
Rep./Amt. & dép. immo. corporelles	15 543 041	15 744 506
Total Dotations et reprises amort. & prov. d'exploitation	- 5 210 468	- 5 672 423

5.7. Détail du résultat financier

	Clôture	Ouverture
Revenus des équivalents de trésorerie	-	-
Charges d'intérêts sur emprunt	- 328 239	- 344 408
Liaison élim. intercos résultat - fin.	-	-
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	- 2 426	- 4 408
Pertes de change sur autres dettes et créances - Non réalisées	-	-
Autres charges financières	2 093	-
Dot. aux prov. financières	-	-
Dot./dép des actifs financiers	-	-
Dividendes	-	-
Dividendes - Rubrique d'élimination	-	-
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	-	2 402
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	148	162
Gains de change sur autres dettes et créances - Non réalisés	-	-
Prod. nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	-	-
Variation de juste valeur (produit)	-	-
Autres produits financiers	- 8 455	8 142
Produits de fusion	-	-
Rep./ provisions financières	-	-
Rep./dép. des actifs financiers	-	-
Total Résultat financier	- 336 878	- 338 110

5.8. Résultat exceptionnel

	Clôture	Ouverture
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	9 397	25 748
VNC des titres conso cédés	-	-
Produits de cession de titres (conso.)	-	-
Charges excep. s/ exercices antérieurs	- 666	- 22 965
VNC des immo. incorp. cédées	-	-
VNC des immo. corp. cédées	- 926	- 6 551
VNC d'autres éléments d'actif cédés	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	- 143
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Dot. aux prov. exceptionnelles	-	-
Dot. excep. dép. immo. (impairment)	-	- 200 265
Produits excep. s/ exercices antérieurs	41 837	11 913
Produits de cession d'immo. corp.	500	-
Autres produits exceptionnels	400 000	- 568 758
Autres reprises exceptionnelles	-	1 000 000
Rep. sur provisions réglementées	-	-
VNC des titres cédés	-	-
Produits de cession de titres	-	-
Total Résultat exceptionnel	450 143	238 980

5.9. Impôt sur les bénéfices

	Clôture	Ouverture
Impôts différés	800 917	- 14 006
Impôt exigible	- 1 473 342	- 654 004
Impôt exigible - Contribution additionnelle 3,3%	-	-
Autres CIR non reclassables produit ou ch. d'impôts ou économies d'impôts	-	-
Autres impôts sans base d'imposition	-	-
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-	-
Carry-back	-	-
Total Impôts sur les bénéfices	- 672 425	- 668 009

6. HONORAIRE DES CAC

	Ouverture	Clôture	Honoraires facturés au titre du contrôle légal	Honoraires à des prestations mentionnées au §II de l'article L. 822-11.
Honoraires des CAC	65 386	54 622	54 622	-

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les fonds EPANI :

Le boni de liquidation de l'EPANI (Etablissement Public d'Aménagement Nord-Isère) a été octroyé au CSTB. Au 31 décembre 2021 il reste à percevoir par le CSTB 6 403 K€.

8. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

8.1. Effectif moyen

	Clôture	Ouverture
Cadres	703	680
Agents de maîtrise et techniciens	309	315
Employés	19	30
Ouvriers	-	-
Personnel mis à la disposition de l'ent.	-	-
Effectif	1 031	1 025

8.2. Informations sectorielles

Le chiffre d'affaires est intégralement réalisé en France.

8.3. Evènements postérieurs à la clôture

La crise Covid-19 se poursuit postérieurement à la clôture du 31 décembre 2021. Le groupe est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Les opérations militaires en Ukraine survenues le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats peuvent avoir des incidences sur les approvisionnements (hausse des cours de matières premières et prix de l'énergie) mais ne constituent pas des évènements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes consolidés clos au 31 décembre 2021. De plus, le groupe CSTB est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

8.4. Informations concernant les dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, la rémunération allouée aux dirigeants à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées ne sera pas communiquée dans cette annexe.

Aucun engagement en matière de pension et indemnités assimilées n'est attribué aux membres et anciens membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Aucune avance ou crédit n'est accordé aux membres des organes susvisés par l'entreprise consolidante et par les entreprises placées sous son contrôle.

8.5. Transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.